

# Procès-Verbal

**Séance du 24 Février 2025**

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-quatre du mois de février à 18h45, le Conseil Municipal de la commune de Marseille en Beauvaisis (60690) s'est réuni à la salle de conseil, 79 rue du Général Leclerc, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

**Présents :** Mesdames Isabelle DUBUT, Servane CARON, Cynthia COTELLE, Aurélie LÉVÊQUE et Messieurs René THIEBAUT, Gérald LAQUERRIERE, Francis DELABY, Jean-Yves DECOCK, Antonio PREVOST.

**Absents :** Monsieur Thibaut HULLAERT, Mesdames Martine LANGLOIS et Françoise LEMARCHAND.

**Pouvoir :** Madame Martine LANGLOIS donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT.

**Secrétaire de Séance :** Madame Aurélie LÉVÊQUE

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 18h55 et demande qui souhaite être secrétaire de séance. Madame Aurélie LÉVÊQUE se propose et le conseil accepte.

Madame le Maire énonce l'ordre du jour.

**Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal du 04/02/2025 ;
- Autorisation donnée à Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches de demandes de subventions concernant la réhabilitation de la mairie ;
- Approbation de l'extension du réseau électrique Rue du Bois / Rue Saint Paul par le Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60).

**Questions diverses**

## Approbation du procès-verbal du 4 février 2025

Madame le Maire demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du 04/02/2025

Aucune observation n'est notifiée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**POUR : 10**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

## Autorisation pour le maire d'engager les démarches et signer les demandes de subventions pour la réhabilitation de la mairie (phase 2)

Madame Isabelle DUBUT et Monsieur Jean-Yves DECOCK présentent l'objet de la délibération à l'assemblée délibérante :

Afin d'anticiper les demandes de subventions pour la phase 2 de la réhabilitation de la mairie (travaux liés aux économies d'énergie), cette seconde phase s'inscrivant dans la continuité du programme de rénovation du bâtiment, Madame le Maire sollicite son conseil afin de poursuivre les démarches nécessaires auprès des différents organismes.

**Après avoir délibéré et voté, le conseil municipal approuve à l'unanimité.**

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

## Approbation de l'extension du réseau électrique par le SE60

Madame le Maire expose à l'assemblée :

Une demande de permis de construire a été déposée pour la réhabilitation de la ferme de la rue du Bois en 20 logements et 35 places de stationnement.

Pour satisfaire à l'obligation d'extension du réseau électrique lié à ce permis, la commune doit autoriser le syndicat d'énergie de l'Oise (SE60) à réaliser les travaux dont le coût sera intégralement supporté par le demandeur.

Le conseil municipal prend connaissance des plans du projet et de la proposition du SE60 de desserte en électricité des rues du Bois et de Saint Paul.

**Après avoir délibéré et voté, le conseil municipal approuve à l'unanimité.**

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

## Questions diverses

- Madame DUBUT communique des informations au conseil municipal :
  - 1) Après avoir sollicité les différents organismes (ARS, Préfecture, Région, Département...), Madame DUBUT a obtenu la garantie que la maison de santé sera créée dans la bâtisse qui accueillait l'Ehpad. Madame WATTELIER, directrice de l'établissement, doit présenter un projet en ce sens et obligatoirement prendre en considération l'avis de la commune. Il n'y a donc pas d'obligation à construire un nouveau bâtiment pour la maison de santé. La maison BLERY ne restera pas vide.
  - 2) La commission de sécurité a eu lieu à la salle des fêtes mercredi dernier. L'avis défavorable émis en 2023 a été levé. Nous allons recevoir le nouveau rapport avec un **AVIS FAVORABLE** dans les prochains jours.
  - 3) La remise en marche du chauffage au presbytère est en cours. Quelques travaux sont nécessaires.
  - 4) La chaudière de la cantine a été remplacée pendant les vacances scolaires. Tout fonctionne parfaitement.
  - 5) Il est rappelé que la date butoir pour participer au « programme de plantation d'arbres 2025 » de la CCPV est le 1<sup>er</sup> mars.
- Jean-Yves DECOCK fait le point sur les différents travaux et réalisations en cours et sur les projets :

- 1) En ce qui concerne la vidéoprotection, la création d'une ligne électrique en haut de la rue du Général Leclerc sera nécessaire car l'armoire électrique située au niveau du n°16 de la rue n'est plus exploitable. Pour la rue de la Chapelle, une ligne pourra être installée depuis la chapelle.
  - 2) Un premier devis est arrivé pour les réparations nécessaires du plancher du clocher de l'église. Pour mémoire, les gros travaux de nettoyage des fientes dans le clocher ont permis de voir des faiblesses et endroits dangereux sur ce plancher
  - 3) Les marronniers nains destinés à la rue des Marronniers ont été commandés.
  - 4) Un rendez-vous a eu lieu avec le SIVT (Syndicat Intercommunal de la Vallée du Thérain) pour faire le point sur les cours d'eau de la commune. Le SIVT va faire des propositions d'aménagement des rivières ainsi que des propositions pour remédier aux ruissellements des eaux lors des intempéries.
  - 5) Il va falloir abattre des arbres situés derrière les terrains de tennis qui risquent de tomber. Cela doit être fait par une entreprise spécialisée. JY DECOCK propose que le bois issu de cet abattage soit distribué aux habitants. Gérald LAQUERRIERE propose d'établir une liste des Marseillais intéressés.
  - 6) Le remplacement des barrières très abimées devant le bar-tabac va être fait. Nous avons des barrières en stock et les agents communaux vont s'en charger.
  - 7) Les agents vont effectuer l'élagage sur la route de Saint Maur. La procédure pour obliger les propriétaires à le faire étant trop longue et trop compliquée.
  - 8) La commune dispose désormais d'un vidéoprojecteur pour les réunions. Il est exclusivement réservé pour la mairie.
  - 9) Suite à des problèmes de voisinage Quartier du Bonheur, un rendez-vous en mairie avec les personnes concernées a été proposé.
  - 10) Si les conseillers ont des idées ou voient un besoin de travaux ou élagage, ils sont invités à le signaler par mail au secrétariat de mairie qui fera suivre l'information.
  - 11) JY DECOCK propose à tous les conseillers de réunir une commission travaux. La date du mercredi 5 mars à 18h30 est fixée.
- Antonio PREVOST signale qu'il est nécessaire d'effectuer le nettoyage des panneaux de la commune ainsi que des bennes à verre.
  - Gérald LAQUERRIERE demande si nous avons eu des nouvelles pour la livraison du tracteur tondeuse. Faute d'information récente, JY DECOCK va relancer les ETS GRUEL chez qui ce matériel a été commandé.
  - René THIEBAUT signale qu'il est impératif et prioritaire de combler les nombreux trous et nids de poule sur la place de la Gare. JY DECOCK rappelle que cela est prévu dans le programme de gravillonnage 2025 et propose d'en parler lors de la prochaine commission travaux.
  - Gérald LAQUERRIERE signale que la chute d'un arbre a gravement endommagé le grillage des tennis. Madame DUBUT propose de contacter une entreprise. Avant cela, JY DECOCK va soumettre le problème aux agents communaux qui sont peut-être capables de réparer. Par ailleurs, il faut prévoir le démoussage des terrains.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

**La secrétaire de séance,**



**Aurélie LÉVÊQUE**



